

N° 67 - Printemps 2023

Bul'info

Le journal d'information de Bulgnéville



Une ville à la campagne !



Ville de
Bulgnéville



**#40 ans
de mandat !**

Christian FRANQUEVILLE
a fêté ses 40 ans de
mandat aux côtés
de François Hollande !

**#Cérémonie
des vœux et
remise de
deux médailles
communales**

**#Mur d'escalade:
travaux
impressionnants
en cours !**

1983 - 2023 : Jubilé des 40 ans de mandat de Maire pour Christian Franqueville, notre Premier Magistrat

Il fallait bien marquer cet anniversaire: un Jubilé pour notre édile!

C'est ainsi que le 11 mars dernier, pour fêter cet événement, une sympathique cérémonie a eu lieu à la Salle des fêtes, rehaussée par la **présence de François Hollande, ancien Président de la République**, venu féliciter son ami Christian et participer en toute simplicité aux agapes du jour.

Notre Maire, entouré d'anciens parlementaires, d'élus (anciens et actuels) et d'amis, méritait d'être mis à l'honneur.

Après avoir accueilli les invités, je suis revenue sur son parcours exceptionnellement riche. Un "Personnage" !

Elu conseiller municipal en 1977, **il se représente en 1983 et réussit magistralement à faire élire toute sa liste contre celle des anciens conseillers municipaux !**

C'est donc tout naturellement que le samedi 12 mars 1983, il y a 40 ans, ses conseillers l'élisent au poste de Maire de notre cité, chef-lieu de Canton à l'époque. "Un jeune Maire, un jeune loup ambitieux !" disaient certains. Certes ! Mais il fallait du sang neuf pour notre Commune.

Dès lors, la machine était en marche... Suivirent ses réélections au poste de Maire : en 1989, 1995, 2001, 2008, 2014, et 2020. Plébiscité à chaque fois !

Ce parcours va être ponctué par une élection à d'autres mandats :

En 1988 : Conseiller régional de Lorraine; En 1990 : Président fondateur de l'Association "Pays de Bulgnéville entre Xaintois et Bassigny" pour le développement économique. Fédérateur souhaitant déjà unir les communes, **en 1992 il fonde la Communauté de Communes de Bulgnéville, la première créée en Lorraine dont il devient le Président;** En 1994 : Conseiller général du Canton de Bulgnéville; en 1997 : Député des Vosges, Membre de la Commission "Défense nationale". En 1997 retour à la Région Lorraine - Vice-président, chargé de la filière bois-ameublement, agriculture et agroalimentaire; en 2012 : de nouveau Député des Vosges... L'hémicycle de Paris le voit revenir... Il est membre de la Commission économique avec un rapport sur la filière bois à l'Assemblée Nationale.

Oui, il en a cumulé des mandats, mais regardons le résultat: ce fut toujours au service de la Collectivité et du Territoire. Et notre Commune en a profité.

Dès mars 1983, il se fixe comme but d'amener la population à 2 000 habitants. Mais pour cela il faut attirer de nouveaux bulgnévillois. Il lance dès 1983 le premier grand lotissement au Retronchamp. Faire venir de la population est une chose, mais encore faut-il qu'elle trouve le nécessaire pour bien vivre.

Il va s'employer à faire de Bulgnéville "Une ville à la campagne", une ville où il fait bon vivre, tout en engageant le désendettement de la Commune. Alors les travaux vont s'enchaîner au fil des années, des travaux raisonnés, indispensables pour offrir aux habitants une bonne qualité de vie.

Constructions, aménagements, nouvelles rues, commerces, services, développement du service de santé, structures



sportives et culturelles, main tendue aux entreprises, soutien aux associations, protection du patrimoine et de l'environnement, souci du bien-être de ses administrés, économies d'énergie, aide aux familles, accueil de la petite enfance, et accueil des personnes âgées, etc. Et cela sans hausse des impôts communaux depuis 1997 ! Qui dit mieux ? Quelle commune peut se targuer de voir sa population sans cesse augmenter ?

Aujourd'hui, personne ne peut nier la radicale transformation de Bulgnéville depuis qu'il est à sa tête.

Les réalisations les plus spectaculaires

- 1984 : Premier lotissement "Le Retronchamp"
- 1986 : Aménagement de l'entrée de la Mairie
- 1987 : Début de l'enfouissement des lignes électriques
- 1988 : Début des travaux extérieurs et intérieurs de l'église
- 1989 : Salle des fêtes
- 1992 : Caserne des pompiers
- 1996 : Nouveau stade
- 1997 : Poste, la pharmacie
- 1997 : Première salle des sports
- 1999 : Ecole numérique
- 2000 : Maison des associations
- 2002 : Construction d'une nouvelle gendarmerie
- 2003 : Réaménagement du lac des Récollets
- 2004 : Ensemble Crèche- Halte garderie-cantine
- 2007 : Esplanade du Févry
- 2009 : Maison de Santé, fleuron pluridisciplinaire exemplaire
- 2011 : Bâtiment "Commerces"
- 2012 : Réaménagement de la place Guillemaut
- 2013 : Halle des sports, nouveau dojo et premier mur d'escalade
- 2016 : Protection du site gallo-romain
- 2017 : Ecomusée « Fernand Utzmann, des traditions locales, du lait et de la fromagerie »
- 2018 : Station d'épuration et zone humide ; Ecoquartier-maison Seniors
- 2021 : Nouveau quartier commercial
- 2022/2023 : Travaux du 2^{ème} mur d'escalade

Et toujours des améliorations de voirie et des lotissements, avec comme souci permanent, la sécurité publique.

C'est pourquoi je tenais à lui rendre hommage dans ce nouveau bulletin municipal, pour tout le travail accompli et l'investissement personnel qu'il y consacre.

C'est un homme d'un dévouement et d'une détermination sans faille, d'un engagement de toute heure et d'une empathie à défendre ses concitoyens. En homme énergique, Christian nous entraîne dans son aventure, nous ses conseillers et ses collaborateurs et vous aussi bulgnévillois. Une aventure riche et passionnante.

Bon anniversaire, Monsieur le Premier magistrat et... félicitations Christian !

Marie-Josèphe POYAU
Première Adjointe

UNE BELLE MARIANNE

Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre, les élèves de l'école élémentaire avaient exposé, près du Monument aux Morts, une superbe fresque tricolore représentant "Marianne", composée de papillons bleus, blancs et rouges en origami. Un bel hommage à notre patrie. **Bravo à tous pour ce beau symbole de notre République !**



"FEUE" LA MAISON THIRION

Début décembre, la maison "Thirion" située à l'entrée de l'impasse du Château, a été démolie par l'entreprise Rouquié de Crainvilliers dans le cadre des travaux d'aménagement du carrefour de l'Impasse du Château et de la rue de l'Hôtel de Ville. Le mur mitoyen a été consolidé. Les entreprises Colas, Rouquié, Leclerc et Kern se succèdent sur le chantier. **Sur l'emplacement, 10 places de parking seront créées, suivies d'aménagements paysagers.**

Dans cet ancien quartier, c'est une vision de notre ville qui s'en va, mais cet espace libéré et restructuré apportera un plus grand nombre de places de stationnement à proximité de la mairie et de l'église.



LE PERSONNEL COMMUNAL À L'HONNEUR

Le 22 décembre, le Maire a reçu le personnel communal.

"C'est pour moi une tradition depuis 1983 de rencontrer le personnel. C'est l'occasion de faire le point sur l'année de travail que vous avez effectuée et qui a pu être un peu plus compliquée pour certains : sécheresse, chaleur et toujours des contraintes sanitaires à respecter"... "La crise énergétique est venue s'ajouter à cela et des consignes ont du être respectées pour faire des économies d'énergie".

Il adressait ses remerciements aux employés pour le travail accompli : *" Vous êtes des salariés de la Commune, mais nous vous considérons comme des partenaires.... Je vous souhaite un bon Noël, une bonne Année et surtout une bonne santé".* Un colis était ensuite distribué, rempli de victuailles pour bien fêter Noël et le Nouvel An.



LA SAINTE BARBE A ÉTÉ FÊTÉE

Comme il est de tradition, le 26 novembre les Sapeurs-pompiers ont fêté Sainte Barbe, leur Sainte patronne, au Centre de secours "Bernard Rollin". Au cours de cette cérémonie, **Manon Verdin et Dorian Chaumont ont reçu un diplôme et, le 2^e classe Jérémy Tisserand, recevait quant à lui la distinction de 1^{ère} classe.**



UNE JOLIE BOÎTE À MUSIQUE !

Le 30 novembre, le spectacle proposé par l'association "La Toupie" de Contrexéville a ravi tous les spectateurs.

Initialement prévu à Contrexéville, mais faute de salle, le spectacle s'est déplacé à la Salle des fêtes de Bulgnéville avec l'accord de la Municipalité qui a tenu à "dépanner" La Toupie et à accueillir de ce fait **"La boîte à musique enchantée"**. Et ce fut une riche idée !

Une jolie boîte à musique, féérique, était installée au centre de la salle dans laquelle Clotilde Moulin et Théo Lanatrix, deux artistes pleins de talent ont interprété plusieurs chansons. Un spectacle musical tendre, enjoué, plein de poésie et d'humour. Ce fut vraiment un bel après-midi !



SOIRÉE RÉVEILLON RÉUSSIE

Le 31 décembre, **180 personnes étaient réunies à la Salle des fêtes pour fêter le passage de 2022 à 2023.**

Lilie, Thérèse et Claude avaient préparé et décoré les tables pour cette soirée festive.

Grâce à une bonne ambiance, une belle animation avec l'orchestre Angelo Orchestra et un savoureux repas concocté par "le Chaudron" de Mirecourt, la soirée du Réveillon s'est terminée tard dans la nuit.

Une Saint Sylvestre réussie !



LES TEMPS FORTS

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Le 6 janvier, Marie-Jo Poyau, première adjointe, présidait la cérémonie des Vœux adressés, au nom du Conseil Municipal, à Monsieur le Maire ainsi qu'aux personnes présentes.

Après avoir rendu hommage au travail réalisé par les maires précédant l'arrivée de Christian Franqueville, elle présentait les réalisations effectuées pendant les 3 années écoulées malgré le confinement et tous les aléas dus au Covid. Une longue liste... tant la Commune a investi et tout cela sans augmenter la fiscalité: lotissements, renaturation du ruisseau du Bas de Fossé, voirie dans plusieurs quartiers, enrochement des berges du lac, nouveau quartier commercial rue Sainte Anne, création de logements, éclairage public solaire, etc. Et aide aux malades atteints d'un cancer par des bons-repas, mise en place avec la CPAM d'une action "Santé commune".

"Continuons de vivre bien à Bulgnéville et merci à notre Maire pour son enthousiasme, sa force, sa détermination à nous entraîner dans son sillage". Elle lui laissait ensuite la parole.

"Nos cérémonies de vœux sont toujours l'occasion de nous rencontrer et nous réjouir de nos réalisations abouties,



elles sont nombreuses, mais aussi de nos projets qui démontrent notre enthousiasme toujours intact pour l'avenir de notre cité." disait-il.

"Malgré le contexte pour le moins déprimant, Bulgnéville a bien résisté grâce à sa gestion prudente et avisée et résistera encore sans avoir recours à l'augmentation de la fiscalité parce qu'elle a créé d'autres revenus notamment immobiliers."

En homme d'avenir, Christian Franqueville assurait que le Budget 2023 serait encore audacieux avec des travaux de sécurité et d'embellissement, respectueux de l'environnement, notamment dans la voirie et le stationnement, et surtout la circulation des piétons et des cyclistes, éléments aujourd'hui incontournables. Sans oublier la construction du deuxième mur d'escalade, le projet d'une pelouse synthétique au stade, choix motivé par les économies en eau à réaliser et pour satisfaire nos deux clubs de foot qui se portent bien...

"Vous le voyez, malgré les difficultés, 2023 ne manque pas non plus de projets"...

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS

Lors de cette cérémonie, Christian Franqueville et Marie-Jo Poyau ont accueilli les nouveaux habitants ayant élu domicile dans notre cité depuis 2020, puisqu'en raison du Covid, cette cérémonie n'avait pu avoir lieu en 2021 et 2022.

Plus de 60 familles avaient été invitées. Notre nouvelle et sympathique doyenne, Mauricette Lebrun, 97 ans, qui réside à Bulgnéville depuis deux ans, était présente.

"Vous n'avez sans doute pas choisi de venir habiter à Bulgnéville par hasard,

car, avec la Maison de santé, le pôle petite-enfance "crèche-halte-garderie-écoles-cantine", les commerces, les

services, le milieu associatif, l'accès à l'autoroute, l'environnement, il fait bon vivre à Bulgnéville !" disait Marie-Jo.



Le Maire ajoutait *"L'accueil de nouveaux habitants est possible grâce à la politique de réaménagement d'habitations anciennes dans lesquelles la Commune rénove ou crée des logements, tout en continuant l'aménagement des nouveaux lotissements"*

"Vraiment Bulgnéville possède de nombreux atouts et tout le nécessaire pour y vivre bien !"

REMISE DE DEUX MÉDAILLES COMMUNALES

Christian Franqueville a remis la médaille communale à Jacques Turplin et Bernard Poyau pour leur dévouement et les services rendus à la Commune et à la vie associative.

Cette reconnaissance par le Premier Magistrat de l'engagement de ces deux bénévoles pour l'animation et la vie de leur Commune, est bien méritée.

Toutes nos félicitations à Jacques et Bernard !



LES PREMIERS LOCATAIRES "D'ÂGES ET VIE"

Le premier bâtiment destiné aux seniors, construit par la Société "Âges et Vie" rue des Anciennes Halles, a **accueilli le 11 janvier ses premiers locataires.**

Dans un univers familial, "cocooning", des personnes seules et un couple ont pris possession de leur chambre avec, pour guide, le personnel qui va désormais veiller sur eux, jour et nuit. Ils seront invités à participer à la vie de la structure, aux animations qui se mettront en place, à la confection des menus et l'aide à la cuisine... **Dans cet établissement, qui est un compromis entre la maison et l'EHPAD, chaque résident est libre de sortir de la structure à sa guise.**

A noter que pour la création de ces deux Maisons, la Municipalité a contribué et facilité leur installation à Bulgnéville en vendant à la Société "Âges et Vie" un terrain viabilisé et bien placé en centre-ville avec tous les services à proximité... C'est donc le

fruit d'un travail commun, mais l'investissement est resté purement du domaine privé.



A LA DÉCOUVERTE DE LA COMMUNE



Le 26 janvier, les élèves de 3^{ème} et 4^{ème} de la Maison Familiale Rurale, accompagnés de leurs professeurs, se sont rendus en mairie pour y rencontrer Marie-Jo Poyau, Adjointe au Maire. **Visite sur le thème "Ma Commune, mon Territoire".** De nombreux sujets ont été évoqués en mode "questions-réponses".

Tous ces jeunes, qui seront les citoyens de demain, étaient attentifs au fonctionnement de la vie communale. Marie-Jo leur a dit pour conclure: *"Vous pouvez déjà vous investir s'il existe un Conseil des Jeunes dans votre commune et n'hésitez pas, lorsque vous serez adultes, à vous engager: c'est très intéressant et passionnant" !*

DE BELLES STATUES AU SITE ARCHÉOLOGIQUE

En août 2017, près de la Salle des fêtes, les sculpteurs de "Sculpture et Cie" de Mirecourt avaient réalisé devant le public 4 sculptures.

Les deux réalisations en chêne, la "Verseuse d'eau" et "Elle et lui ensemble" de Michel Renaut et de Germain Adam, ont été installées en janvier 2018 dans le parc situé derrière l'ancien Hospice et les deux autres, en grès des Vosges, "Histoire" (le pont du Gard revisité) et "Le chevalier du gladiateur spartiate", sculptées par Laurent Lanier et Sylvain Colin, ont rejoint en février dernier les abords de la villa gallo-romaine.



TRAVAUX DU RUISSEAU RÉCEPTIONNÉS



Les travaux réalisés l'été dernier sur le ruisseau du Bas de Fossé (secteur "Epêche") par l'entreprise SW Environnement ont été réceptionnés en janvier. L'objectif était d'améliorer la situation hydraulique en amont du site afin de lutter contre les inondations et conserver une zone humide.

La renaturation de ce ruisseau, avec l'engazonnement et la plantation de plantes aquatiques, d'arbres, roseaux et d'arbustes, va permettre le maintien des berges et servira de caches pour la faune. Coût des travaux: 65 000 € subventionné par la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) pour 21 000 €.

Une belle réalisation pour préserver ce site naturel !

LES ACTUS



REMISE DE PRIX AUX MAINS VERTES !

Le 5 février, une sympathique cérémonie avait lieu en mairie à l'occasion de la remise des prix du concours des maisons fleuries. Christian Franqueville et Lilie Foissey, conseillère municipale, chargée du fleurissement, ont remercié toutes ces "mains vertes" pour leur investissement favorisant, grâce à leurs efforts, l'embellissement de la Commune, Le palmarès :

Grand Prix des "Villas-Maisons indépendantes": Claudine Lizieux et 1^{er} Prix : Micheline Rollin et Bernadette Loyal

1^{er} Prix des "Maisons accolées" : Laurence Meugniot et Marguerite Coutard

1^{er} Prix des "Immeubles collectifs" : Rosine Berteaux Nos félicitations à toutes et à tous !

RÉJOUISSANCES POUR NOS AÎNÉS

Le 11 février, le repas des Aînés, offert par le Centre Communal d'Action Sociale, a réuni 142 personnes à la Salle des Fêtes, dont Bernadette Loyal, 87 ans, et Guy Remy, 88 ans, qui étaient les doyens du jour.

Autour d'une bonne table, les Aînés, âgés de 65 ans et plus ont partagé, dans une ambiance chaleureuse, un repas fin concocté par "Le Chaudron" de Mirecourt.

Ce fut une belle journée chaleureuse, placée sous le signe de la convivialité et où il faisait bon s'attarder puisque les derniers invités quittaient la Salle à 20 h !

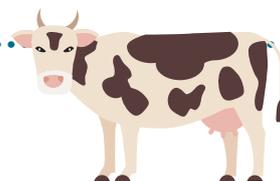


LA VERTICALITÉ A ÉTÉ DÉFIÉE !

Le 26 février, les jeunes grimpeurs du Club d'escalade "EC Bulgnéville" et d'autres clubs ont animé la Halle des sports lors d'une compétition intitulée "Les P'tits Paresseux de Bul' ". Cet Open-Jeunes, ouvert pour des escalades "de difficulté" (encordé) et de "bloc" (plus accessible), a regroupé **104 jeunes de 2 à 13 ans, dont 3 de 6, 12 et 13 ans en situation de handicap de même qu'une jeune adulte de 20 ans, Arielle Henriot**. Ils venaient des Vosges et de divers départements. 42 enfants représentaient le Club de Bulgnéville.

Les petits grimpeurs, se sont "attaqués", avec toujours beaucoup de volonté et de souplesse, au mur équipé de prises de couleur qui jalonnaient leur parcours. Une journée bien rythmée grâce à la bonne organisation mise en place par Hervé Bastien, le président du Club, et toute son équipe. Bravo à tous !

UNE NOUVELLE PROMENADE



Le "**Chemin de la haie des vaches**" vient récemment d'être créé. C'était un souhait de notre Maire après l'acquisition par la Commune, il y a plusieurs années, de bandes terrains délaissées après les travaux de la voie de contournement.

Les agents des Services Techniques de la Ville ont œuvré, sous la houlette de Jérôme Pételot, Conseiller Municipal qui s'est engagé dans ce chantier sans recours à de coûteuses études, et ensemble ils ont réalisé un excellent travail.

Un chemin pédestre et cyclable ombragé serpente entre des haies qui ont été conservées. Si vous souhaitez découvrir les lieux, son entrée se situe sur le chemin du Naingrecourt, à droite avant le pont de la voie de contournement. Puis il se dirige vers le lotissement de la Fontaine



des Epousées. Il enjambe le ruisseau de l'étang près de la zone humide grâce à un petit pont en bois, et débouche devant le Garage Mangin sur la RD 164. Et, si le cœur vous en dit, poursuivez votre promenade vers la forêt communale.

Par le passé, ce genre de cheminement était tracé par instinct par les vaches elles-mêmes qui empruntaient le sol le plus favorable évitant, entre autres d'une part, le terrain trop meuble des zones humides, préservant leurs pattes et, d'autre part, parce qu'elles s'abritaient du soleil, de la pluie et du vent... pas besoin de coûteux sondage du sol !

Un plus pour la nature ! car les haies conservées sont des lieux de refuges pour la faune.

RENOUVELLEMENT PARTIEL DU CONSEIL DES JEUNES

Le conseil des jeunes a été renouvelé cette année. Après avoir fait connaissance avec **Isabelle Louviot, Adjointe au Maire en charge du Conseil des jeunes**, les conseillers en herbe ont été très attentifs aux explications données et au petit cours d'éducation civique sur Marianne dont le buste exposé en salle du Conseil Municipal, les intriguait !

Le lundi de Pâques, sur l'aire du Févry, les jeunes, encadrés par des conseillers adultes, ont organisé la traditionnelle "chasse à l'oeuf" à laquelle plus d'une centaine d'enfants a participé. Une belle réussite pour ces "conseillers en herbe" qui, à travers le succès de cette animation, ont été récompensés pour leur civisme et leur implication.



MUR D'ESCALADE : TRAVAUX IMPRESSIONNANT EN COURS !

Les travaux de la nouvelle structure qui supportera le nouveau mur d'escalade avancent. **Accolée à la Halle des sports et contiguë au mur existant, cette construction supportera un mur de 17 m de haut.** Cet équipement est très attendu par tous les adeptes du Club "de grimpe" qui viennent parfois de loin.



FANFARE

La Commune désire relancer la fanfare et le jeune musicien Flavien Chapelier, que certains ont pu apprécier lors de sa prestation aux Musicales du Févry l'an passé, est partant pour reprendre cette activité, d'autant que la Commune dispose déjà d'un matériel adapté important.

Les personnes intéressées (à partir de 9 ans) qui souhaiteraient jouer d'un instrument peuvent s'adresser au Secrétariat de Mairie au 03 29 09 10 73. Il n'est pas nécessaire de connaître la musique.

PÊCHE AU LAC



La saison de pêche au lac des Récollets est ouverte depuis le 8 avril jusqu'au 8 octobre. Règlement affiché. **Les cartes sont délivrées sur place par un Régisseur.**

VISITE DU SOUS-PRÉFET

Le 27 avril, Christian Franqueville a reçu notre **nouveau Sous-préfet, Thomas Kupisz**, qui a pris ses fonctions début avril à Neufchâteau.

La journée bulgnévilloise a été ponctuée par un entretien avec le Premier Magistrat, puis par la visite de la mairie, des travaux en cours notamment la place de l'Hôtel de Ville, le bâtiment du deuxième mur d'escalade, les travaux de voirie, les lotissements, et autres lieux spécifiques de notre Commune tels le lac, l'écoquartier, la Maison de la santé, l'Ecomusée, le site archéologique, etc.

Après avoir quitté l'Ardèche, nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Arrondissement de l'ouest des Vosges pour assurer ses nouvelles fonctions !



C'EST BIENTÔT LA FOIRE !



La Foire du Jambon et du fromage, organisée par "Bul'Animation-Tourisme" se déroulera le **week-end des 20 et 21 mai**. Elle débutera le samedi soir à la Salle des fêtes par **une soirée Cabaret animée par le groupe "Paradise show"**. Restauration assurée par les "Amazones". **25 € tout compris** par personne. **15 € pour le spectacle seul.**

Réservation en Mairie au 03 29 09 10 73.

Le dimanche, foire commerciale et vide-grenier. La fête foraine et le clown-jongleur "l'Haricot" sauront divertir et enchanter petits et grands tout au long de la journée. Un jambon et une part d'émental seront à gagner. **Un rendez-vous à noter dans vos agendas !**

DE BELLES RUES

Dans le cadre des travaux de voirie de l'ensemble des rues du Pâquis, Poullain-Grandprey, de la Creuse et du giratoire Vanchère, les enrobés ont été posés mi avril par l'entreprise Colas. Un résultat qui redonne un coup de "neuf" à toutes ces rues en attendant la finition des espaces paysagers.



LES INFORMATIONS

L'EAU C'EST LA VIE,

Vaste programme que la préservation de cette ressource. Pourtant l'enjeu est certes planétaire, mais chaque geste compte pour ne pas gaspiller ce bien si précieux. Tous nous sommes concernés. Préserver la planète nous impose d'abord de ne pas gaspiller ses ressources. Préserver notre environnement nous impose des règles notamment le nettoyage de l'eau au moyen de stations d'épuration énergivores et donc coûteuses. Notre pouvoir d'achat -loin s'en faut- n'est pas extensible ! Le prix de l'eau et son épuration pèse de plus en plus dans le budget des ménages. La consommer OUI ! La gaspiller NON ! Il existe des moyens très simples pour s'engager dans une démarche de baisse de notre consommation qui peut débuter par **la pose de «mousseurs» à adapter sur vos robinets**, qui en réduisent le débit. Nous tenons gratuitement ces mousseurs à votre disposition. **Renseignez-vous en Mairie de Bulgnéville.**

DÉFIBRILATEURS

Si vous vous trouvez en présence d'une personne qui fait un malaise, sachez que 4 défibrillateurs sont à disposition dans la Commune, accrochés **au mur de la Pharmacie, du Stade, de la Halle des Sports et à la Maison de Santé.** Des plans de situation de ces appareils sont affichés à différents endroits de la localité. **Avant toute intervention auprès de la personne inanimée, appeler le 18 ou le 115.**

C'EST L'ÉTÉ...

Respectons la nature et... la tranquillité des voisins! Il est rappelé que le brûlage des ordures ménagères et tout autre déchet polluant à l'air libre est interdit. La tonte des pelouses est également réglementée. **Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30, le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et jour férié de 10h à 12h.**

LES PILES USAGÉES POUR LE TÉLÉTHON

La collecte de piles usagées, organisée au profit du Téléthon, est toujours en cours. Elle concerne uniquement les piles et les batteries. **Renseignement à Michel Geoffroy, Coordinateur Départemental AFMTELETHON. Portable : 06 37 65 69 82.**

Un point d'apport permanent est situé chez lui à **Bulgnéville au 73 rue Division Leclerc.** Alors pensez-y... Voici un geste simple à faire pour la recherche contre la maladie !

LA CRÈCHE "LES PETITS MOUSSES"

La crèche-halte-garderie peut accueillir les enfants **de 10 semaines à 6 ans du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30**, quelle que soit la durée (d'1 heure à l'accueil continu), après une préinscription. Pour tout renseignement ou inscription sur ce service communal, s'adresser au **03 29 09 24 08.**

PROPRIÉTAIRES DE CHIENS :

Laissez-vous votre chien faire ses besoins sur votre pelouse? Non! Alors pourquoi laissez-vous faire cela sur le domaine public? Par Arrêté municipal, la Commune demande aux propriétaires de chiens de bien vouloir empêcher leur animal de faire ses déjections dans les lieux publics, les massifs floraux et les espaces verts (ou de les ramasser). **En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 68 € si réglé sur le champ ou dans les 15 jours et après 180€ au-delà de ce délai.**

De plus, il est rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse. En effet des personnes qui se promenaient autour du Lac se sont fait agresser par un chien non tenu en laisse. En cas de non respect: 38€ d'amende.

Un peu de civisme et de bon sens! Merci!

SOPHROLOGUE

Véronique Monvoisin, énergéticienne-sophrologue, accompagne à distance et à son domicile, toute personne souhaitant retrouver l'harmonie dans sa vie. Séances sont adaptées aux besoins de chacun. **Cabinet ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 19 h. Téléphone : 07 86 38 87 40**
Allez visiter son site : www.veroniquemonvoisin.com

DÉCLARATION PRÉALABLE DE TRAVAUX

Les travaux non conséquents de faible ampleur, exemptés de permis de construire, peuvent nécessiter cependant une déclaration préalable de travaux en Mairie.

Renseignements sur ce site :

attestis.com/declaration-prealable, pour procéder à la déclaration en ligne : www.geopermis.fr



Les Amazones sélectionnées au Championnat du monde à Liverpool



Carnaval à la crèche



Au boulodrome, "on" reprend du service !



Carnaval des écoles

DATES À RETENIR

Samedi 20 mai : Repas-spectacle "Revue Paradise Show" à la salle des fêtes

Dimanche 21 mai : Foire commerciale du Jambon et du Fromage avec fête foraine

Dimanche 21 mai : Vide-grenier au Févry

Dimanche 18 juin : Festival de peinture et de sculpture à la Salle des fêtes

Judi 13 juillet : sur l'esplanade du Févry : à partir de 16 h : jeux divers, buvette, restauration et 22 h feux d'artifice

Dimanche 23 juillet : 14 h Loto des Amazones à la Salle des Fêtes

Judi 3 août : jeudi 3 août : Don du sang à la Salle des fêtes

